

Vous avez un événement à célébrer à Porto-Novo et environs et vous vous demandez comment l'organiser ?

La Réponse ICI -Page 12

MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES AU NIVEAU DES COMMUNES AU BÉNIN

P. 02

A quand la nomination des secrétaires administratifs dans les 546 arrondissements ?

LE DÉPUTÉ SÈDOZAN JEAN-CLAUDE APITHY AU SUJET DES RÉALISATIONS DE TALON À PORTO-NOVO P. 03



«...La plupart des projets annoncés par le président Patrice TALON en 2021 pour Porto-Novo sont en cours d'exécution...»



MICHEL MINAKPON BAHOU SUR LA FOIRE INTERNATIONALE PHYTOGASTRO DE L'OUÉMÉ P. 08

«...Grâce à cette foire, les populations savent qu'il y a des produits qui peuvent guérir certaines maladies incurables..»

POLITIQUE

P. 05

Joseph DJOGBÉNOU chez Abdoulaye BIO TCHANÉ pour renforcer l'accord de gouvernance qui lie l'UP le Renouveau au BR



ARDOISE FISCALE SES ACTEURS POLITIQUES

P. 09

Les conseils du DGI Nicolas YÉNOUSSI aux personnes concernées



MISE EN OEUVRE DES RÉFORMES AU NIVEAU DES COMMUNES AU BÉNIN

A quand la nomination des Secrétaires Administratifs dans les 546 arrondissements ?

(Une réforme pertinente et innovante des collectivités territoriales)

Avec la réforme de la gouvernance locale qui a pris effet, depuis près de deux ans déjà, les nouveaux secrétaires administratifs ne sont pas encore connus alors qu'ils jouent un rôle très important dans les arrondissements pour la gouvernance locale à la base.

Si au niveau des mairies, le secrétaire exécutif est désormais le responsable de l'administration, dans les arrondissements, c'est au secrétaire administratif de jouer ce rôle. A cet effet, ils disposent de nombreuses compétences pour gérer l'administration de l'arrondissement.

De la nomination des secrétaires administratifs:

Ainsi, le secrétaire administratif qui n'était qu'un collaborateur du chef d'arrondissement devient un acteur majeur de l'administration locale. En clair, le nouveau Code de l'administration territoriale élève d'un cran le niveau de compétence de cet acteur de la gouvernance locale, modifie le processus de sa nomination et le soumet à une seconde autorité de tutelle. D'après les précisions de la loi N°2021-14 du 21 octobre 2021 portant Code de l'administration territoriale, « La fonction de Secrétaire administratif d'arrondissement est la plus haute fonction administrative et technique de l'arrondissement ». Le législateur a également spécifié que « le Secrétaire administratif d'arrondissement est nommé par le Secrétaire exécutif, après avis de non objection du conseil

de supervision, parmi les agents fonctionnaires ou contractuels de la commune. Il peut être remplacé à tout moment pour les nécessités du service par le Secrétaire exécutif qui en rend compte au conseil de supervision ».

De la gestion des arrondissements par les SA:

La cartographie des compétences des secrétaires administratifs s'est aussi élargie avec de nouvelles attributions.

Selon les dispositions du nouveau Code de l'administration territoriale, en matière administrative, le Secrétaire administratif d'arrondissement assure l'administration générale des services de l'arrondissement, sous réserve des attributions propres du maire et du chef d'arrondissement, assiste le chef d'arrondissement pour les activités relevant des attributions propres de celui-ci, puis reçoit et exécute ses instructions dans ce cadre. « Le Secrétaire administratif d'arrondissement assure la coordination et le contrôle de l'exécution des activités de fourniture des services publics dont l'arrondissement a la charge. Il assure la gestion des ressources matérielles, humaines et financières affectées à l'arrondissement dans le cadre de l'exécution du budget de la commune », indique le Code.

Compétences élargies

L'innovation importante dans cette réforme, en dehors de la célébration des

mariages, le patron de l'administration de l'arrondissement peut recevoir délégation du chef d'arrondissement pour signer des actes d'état civil. Ce qui n'était pas possible avant la nouvelle réforme.

Autre innovation, il relève également de ses prérogatives de proposer le budget de l'arrondissement au Secrétaire exécutif, avec le concours de ce dernier. Aussi, bien que le maire soit son supérieur hiérarchique, il n'est pas entièrement soumis à son autorité. « En cas d'instructions manifestement illégales du chef d'arrondissement, il rend compte immédiatement au Secrétaire exécutif qui prend les mesures qui conviennent et qui sont de son ressort. Ce dernier rend compte au maire qui adresse, le cas échéant, un rappel à l'ordre au chef d'arrondissement concerné », nuance le Code.

Encore que dans le domaine de ses attributions propres, le Secrétaire administratif d'arrondissement n'est pas soumis au pouvoir hiérarchique du chef d'arrondissement. Il entretient avec lui des relations fonctionnelles destinées à faciliter le déroulement des activités de l'arrondissement. Cependant, le Secrétaire administratif d'arrondissement n'est pas au-dessus de la loi. Il est aussi passible de punition et « encourt une sanction disciplinaire pour tout manquement aux devoirs de sa charge ou pour tout fait constituant une faute disciplinaire selon les dispositions statutaires et/ou stipulations contractuelles qui lui sont applicables ».



Les Secrétaires Exécutifs sont donc attendus pour la nomination des 546 secrétaires administratifs dans les 77 communes car des agents des communes boudent déjà. Le ministre

de la décentralisation et de la gouvernance locale doit donc prendre ses mesures pour la continuité de la mise en œuvre de cette belle réforme.

La Rédaction

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lebledujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS Secrétariat:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
G. A. DANSOU

LE DÉPUTÉ SÈDOZAN JEAN-CLAUDE APITHY AU SUJET DES RÉALISATIONS DE TALON À PORTO-NOVO

«...La plupart des projets annoncés par le président Patrice TALON en 2021 pour Porto-Novo sont en cours d'exécution...»

A bâtons rompus avec le Député tête de liste de l'Union Progressiste le Renouveau dans la 19eme circonscription électorale, l'he Sèdozan Jean-Claude Apithy. Dans cette interview, l'élue du peuple a levé un coin de voile sur l'an 1 de son mandat parlementaire et les réalisations du président Patrice Talon pour révéler au grand monde la capitale du Bénin.

Question

Bientôt la 9eme législature va fermer ses 12 premiers mois. Dites nous en tant que nouvel élu, ce qu'on peut retenir de votre participation aux activités parlementaires.*

He Sèdozan Jean-Claude Apithy

Merci bien monsieur le journaliste pour l'intérêt que vous portez à mes activités parlementaires. D'entrée de jeu, je voudrais remercier les militantes et militants de l'UP le Renouveau pour leur confiance et leur soutien. Ensuite mes remerciements vont à l'endroit du Président Adrien Houngbédji, du Président Joseph Fifamè Djogbénou

et enfin du Président Louis Gbèhounou Vlavonou. Pour revenir à votre question, l'an 1 de mon mandat m'a permis de me familiariser avec les réalités de l'institution parlementaire. Au début du mandat, nous avons suivi plusieurs séminaires d'immersion et d'imprégnation sur les différents rôles importants du député : légiférer, contrôler l'action du Gouvernement et enfin rendre compte aux populations. Les divers séminaires et ateliers qui ont été organisés ont été d'une grande utilité pour nous dans les tâches qui sont les nôtres au sein du Parlement. Ensuite dans la constitution des organes de la 9ème législature, j'ai reçu la confiance de nos collègues qui m'ont

élu vice-président de la Commission des Relations extérieures, de la coopération, du développement, de la défense et de la sécurité de l'Assemblée nationale. Pendant ces 10 derniers mois, j'ai participé à tous les travaux, que ce soit en commission ou en plénière. Du 23 au 27 octobre 2023, j'ai conduit une mission parlementaire à Luan-da, capitale de l'Angola à la 147eme Assemblée de l'Union interparlementaire. Le 08 décembre 2023, j'ai été désigné par nos collègues pour lire la déclaration de l'Union Progressiste le Renouveau après le vote de la loi des finances 2024. Et enfin, le 14 décembre 2023, j'ai posé une question sur l'incendie survenu à Kraké, le samedi 23 septembre 2023 ; cette question a été appelée puis débattue en plénière. Telle est le condensé de notre participation aux activités parlementaires en ces 10 derniers mois.

En tant que député de l'UP le Renouveau et élu dans la 19eme circonscription électorale, quel regard portez vous sur les réalisations du président Patrice Talon à Porto-Novo?

Porto-Novo, a connu, depuis 2016 un grand changement grâce à la vision du président Patrice Talon matérialisée dans le Programme d'actions du Gouvernement. Lors de son premier mandat, Porto-Novo a bénéficié de 23.391 mètres linéaires de rues asphaltées dans la première



phase du Projet Asphaltage, comme suit : bitumage de la route Porto-Novo-Akpro-Misséréte-Pobè ; projet de gestion des déchets ménagers solides du Grand Nokoué ; construction en cours des marchés de Ouando et de Ahouangbo. Environ 74 milliards 650 millions ont été investis pour l'énergie électrique au titre du renforcement et de l'extension du réseau dans les localités urbaines. Pour ce qui est des projets en attente, nous avons l'effectivité de la Rocade, l'assainissement fluvial, la construction d'un Marché international digne de la ville pour donner un élan nouveau aux échanges avec le Nigeria ; l'aménagement et le bitumage de la route Porto-Novo-Igolo pour impulser un développement économique.

Porto-Novo espère ardemment le retour de la quasi totalité des institutions de la République sur ses ter-

res et rêve de voir les lycées Béhanzin et Toffa être transformés en centres d'éducation d'excellence et d'élite, de même que le CHDO en Centre de Santé de référence.

Il y a lieu aussi de noter les projets en cours de réalisation : la construction du musée des arts vodoun et orisha, la construction de la route Porto-Novo-Sèmè avec un pont sur la lagune, la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale, la construction du nouveau siège de la Mairie de Porto-Novo... En un mot, la plupart des projets annoncés par le président Patrice TALON en 2021 pour Porto-Novo sont en cours d'exécution.

Ce qui me donne un motif de satisfaction et je voudrais saisir l'occasion que vous m'offrez pour remercier, une fois de plus, le premier magistrat pour son amour pour la capitale.

D. R.



ATELIER DU CAUCUS DES FEMMES PARLEMENTAIRES DU BÉNIN

Plusieurs recommandations faites pour le renforcement du leadership féminin et la consolidation de la démocratie

L'atelier de formation des parlementaires sur le rôle du Caucus des femmes parlementaires dans la consolidation de la démocratie et de la gouvernance inclusive et le renforcement du leadership féminin se conjugue désormais au passé. Après deux jours d'échanges fructueux au Bénin royal hôtel de Cotonou, les participants à cet atelier qui a bénéficié de l'appui financier et technique de l'Ambassade du Canada et du Programme des Nations-Unies pour le développement se sont séparés sur une note d'espoir. Plusieurs recommandations ont sanctionné la fin des deux jours d'échanges. Lesdites recommandations sont allées à l'endroit des présidents des groupes parlementaires et des chefs de partis politiques ; de l'Assemblée nationale ; du Caucus des femmes parlementaires et des femmes parlementaires et enfin des partenaires techniques et financiers.

A l'endroit des présidents

des groupes parlementaires, les participants ont, entre autres, recommandé aux chefs de partis de positionner au moins 30% des femmes sur les différentes listes. A l'endroit de l'Assemblée nationale, il a été entre autres recommandé d'offrir un appui technique aux femmes députés voulant soumettre des propositions de lois. A l'endroit du Caucus, il est entre autres recommandé de travailler à la mise en œuvre d'un agenda clair et précis pour une meilleure représentation des femmes dans les instances de décision, d'entretenir une sororité forte au sein du Caucus pour des actions plus efficaces et d'inviter la vice-présidente de la République à devenir la marraine du Caucus. A l'endroit des partenaires techniques et financiers, les participants à l'atelier de Cotonou ont, entre autres recommandé d'aider les femmes à acquérir des compétences en art oratoire et en prise de parole en public et prendre l'initiative de vulgariser les



lois en faveur des femmes et des enfants...

Dans son intervention, l'honorable Djamilatou Sabi Mohamed a salué l'assiduité des participants qui a

permis d'atteindre les objectifs visés par l'atelier. Après avoir remercié tous ceux qui ont œuvré au succès de l'atelier, la Présidente du Caucus des femmes parlementaires du Bénin a exhorté chaque participant à faire des recommandations formulées, un miroir dans lequel il doit se mirer tous les matins afin qu'elles se concrétisent.

S.E.M Lee-Anne Hermann, Ambassadrice du Canada près le Bénin s'est dite très satisfaite de tout le sérieux dont ont fait preuve les participants. Elle a renouvelé l'engagement du Canada

à accompagner le Caucus des femmes parlementaires du Bénin.

C'est au nom du Président Louis Gbèhounou Vlavanou que l'honorable Chantal Aiyi a procédé à la clôture de l'atelier. Paraphrasant Marie Curie, elle a dit que rien n'est à craindre, mais tout est à comprendre. Elle a exhorté chaque membre du Caucus à s'emparer de tout ce qui a été dit et prendre les armes de sagesse pour construire une société d'égalité de sexe. « La force des femmes est indomptable et leur voix inébranlable », a-t-elle conclu.

*El-Hadj Affissou Anonrin
(Source extérieure)

POLITIQUE AU BÉNIN

Joseph DJOGBÉNOU chez Abdoulaye BIO TCHANÉ pour renforcer l'accord de gouvernance qui lie l'Up le Renouveau au BR

Au siège national du Bloc Républicain (BR) ce mardi 16 janvier 2024, le président Abdoulaye Bio Tchané a reçu son homologue Joseph Djogbénou de l'Union Progressiste le Renouveau. Cette visite rentre dans le cadre des rencontres périodiques que les deux partis se sont accordés d'organiser pour renforcer l'accord de gouvernance qui lie les deux partis politiques de la mouvance présidentielle.

Le Secrétariat Exécutif du BR et son Président monsieur Abdoulaye BIO TCHANÉ a reçu ce mardi 16 janvier 2024 au siège du parti à Cotonou, une forte délégation de l'Union Progressiste le Renouveau, conduite par son président Joseph Fifamè DJOGBÉNOU. Une rencontre très importante qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques que les deux partis se sont accordés d'organiser pour évaluer l'évolution de la mise en œuvre de l'accord de gouvernance qui les lie. Avant d'entrer dans le vif du sujet, le président Abdoulaye BIO TCHANÉ s'est dit heureux d'accueillir la délégation de l'UP le Renouveau à l'orée de cette nouvelle année. Il a donc présenté à ses hôtes au nom du BR et en son nom



propre, ses vœux de santé et de bonheur.

Passé le temps des civilités, Abdoulaye BIO TCHANÉ a rappelé l'importance de cette séance d'échanges. Le BR et l'UP le Renouveau sont deux partis qui soutiennent les actions de développement du chef de l'État Patrice TALON. Et tant que fils d'une même famille, il est important d'œuvrer à maintenir la cohésion et le bon vivre ensemble.

Cette rencontre a permis donc aux deux présidents de convenir des consignes à donner à leurs militants

respectifs à la base quant aux attitudes à observer afin de demeurer dans l'harmonie et surtout de maintenir le cap dans le militantisme politique pour des défis plus grands. « ... Dans nos collectivités territoriales, nos élus doivent se donner la main pour une bonne gouvernance des juridictions sous leur charge... » a laissé entendre le président ABT.

Les deux leaders ont par ailleurs exploré en profondeur des sujets d'actualité du pays pour le bien des partis dont ils ont la charge et du Bénin de façon générale.

D. R.

APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House » ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié.

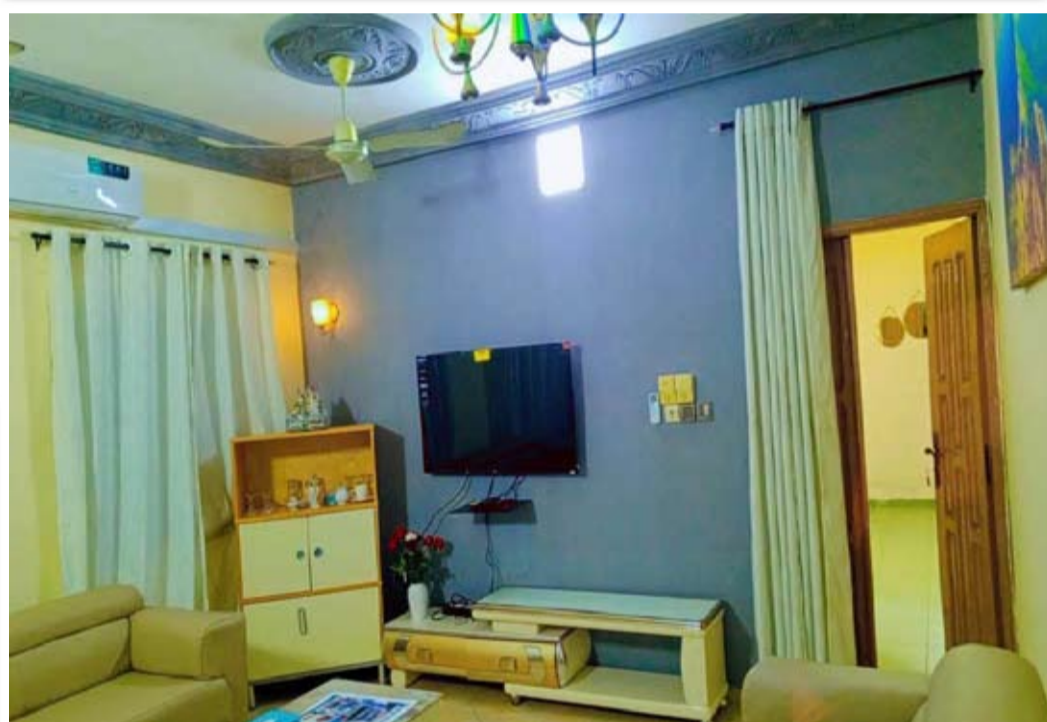
**Renseignements et réservations
au +229 98904640 / 55499999 / 55500707**



**GUEST HOUSE
FENOU**

Appartements & Chambres meublés

📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640



SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

MICHEL MINAKPON BAHOU AU SUJET DE LA FOIRE INTERNATIONALE PHYTOGASTRO DE L'OUÉMÉ

«...Grâce à cette foire, les populations savent maintenant que dans le pays, il y a des recherches qui se font et des produits qui peuvent guérir certaines maladies incurables...»

Du 22 au 30 décembre 2023, le siège des Arts et de la culture à Akpro-Misséréte a accueilli la première édition de la Foire internationale phyto gastro de l'Ouémé (FIPGO) initiée par Michel Minakpon BAHOU, ex maire de la commune d'Akpro-Misséréte et actuel chargé de mission du président de l'Assemblée nationale. Dans cette interview, l'initiateur de la FIPGO revient sur ses objectifs et le bilan de la Première édition.

QUESTION : *Pourquoi la FIPGO ?

***Michel Minakpon BAHOU:**

J'ai initié cette foire qui est coparrainée par le directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale parce que j'aime beaucoup les recettes, les merveilles des feuilles et aussi les endogénéités de chez nous. Pour moi, c'était de valoriser nos produits ancestraux c'est-à-dire phyto-thérapeutiques et également gastronomiques. Vous savez qu'il y a certaines maladies incurables qui sont traitées et guéries à travers nos fleurs, nos feuilles, nos racines, nos écorces et même nos bois. Plusieurs personnes s'ingénient à faire des recherches dans ce sens mais souvent ces recherches restent cachées et non vulgarisées. C'est pourquoi j'ai initié cette foire de concert avec les associations au niveau national qui utilisent la pharmacopée pour guérir les maladies.

Quel bilan peut-on faire de cette première édition ?

Cette première édition est une réussite totale puisque cette foire a permis aux forains qui sont venus d'un peu partout d'exposer les produits issus de leurs recherches. Et c'était une exposition-vente qui a connu une grande affluence. A



cette occasion, les femmes ont vendu nos mets locaux. Ce qui a permis aux visiteurs de déguster ces mets qui sont très rares de nos jours. Vraiment les populations et ceux qui étaient venus de loin étaient contents pour ce qui est fait. Par ailleurs, il faut noter que grâce à cette foire, la population est informée sur les maladies incurables que ces forains peuvent traiter. La population sait maintenant que dans le pays, il y a des recherches qui se font et des produits qui peuvent guérir certaines maladies incurables.

Quelle commune accueille la prochaine édition ?

Les forains, après leurs concertations, se sont entendus et la deuxième édition de la FIPGO aura lieu à Akpro-Misséréte. C'est vous dire qu'en décembre 2024, Akpro-Misséréte va accueillir la deuxième édition de cette foire.

D. R.

BÉNIN

Près de 216 mille doses de vaccins antipaludiques ont été réceptionnées



Au cours d'une cérémonie qui a connue la présence des responsables de l'Agence nationale des soins de santé primaires, des représentants de l'Unicef et de l'Oms ainsi que le coordonnateur résident du système des Nations Unies et de Benjamin Hounkpatin, ministre de la santé, ce lundi 16 janvier, 215 900 doses de vaccins antipaludiques RTS,S ont été réceptionnées.

Le paludisme reste l'une des principales préoccupations de santé publique au Bénin, touchant des milliers de personnes chaque année. Le pays, conscient des défis persistants, a redoublé d'efforts pour trouver des solutions novatrices et renforcer les campagnes de prévention. Dans une étape cruciale pour intensifier la lutte contre le paludisme, le ministre de la santé a réceptionné lundi, un lot de près de 216 mille doses de vaccin. Cette initiative marque une avancée significative dans les efforts du pays pour contrôler et éradiquer cette maladie trop souvent dévastatrice.

Lors de la cérémonie, Benjamin Hounkpatin, a indiqué en effet, que la réception de ces kits sanitaires marque la fin de la phase pilote de la vaccination antipaludique qui a été coordonnée par l'OMS

avec le soutien financier de Gavi, du Fonds mondial et Unitaïd. Selon ses précisions, les doses de vaccins vont être administrées aux enfants de moins de deux ans en quatre doses dès ce mois à travers le programme élargi de vaccination (Pev).

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a autorisé, lundi 2 octobre, un deuxième vaccin pour les enfants « sûr et efficace » contre le paludisme. Cette maladie très ancienne, qui provoque fièvre, maux de tête et frissons, jusqu'à devenir une affection grave, voire mortelle, en l'absence de traitement, a causé en 2021 la mort de 619 000 personnes dans le monde, l'immense majorité des cas et des décès survenant en Afrique.

Alors que le Bénin donne un nouvel élan à sa campagne contre le paludisme, cette réception de vaccins représente un pas de plus vers un avenir où cette maladie ne sera plus une menace majeure pour la santé publique. Le pays se positionne ainsi en tant que leader dans la région, démontrant son engagement envers la santé de sa population et contribuant à l'objectif mondial d'éliminer le paludisme d'ici les prochaines années.

S. EXT.

ARDOISE FISCALE DES ACTEURS POLITIQUES

Les conseils du DGI Nicolas YENOUSI aux personnes concernées

Sur Cristal News, le Directeur général des Impôts Nicolas YENOUSI a répondu à Jean-Baptiste ELIAS qui prétendait défendre certains acteurs politiques qui n'ont pas reçu de quitus fiscal alors que ces derniers estimaient être en règle. Tout simplement, il faut faire recours aux instances habilitées, a conseillé le DGI à ces personnalités politiques.

«Je ne peux pas lui communiquer l'ardoise fiscale de quelq'un», c'est l'essentiel à retenir de l'intervention de Nicolas YENOUS-

SI au sujet de la demande du président du Front des Organisations Nationales contre la Corruption (FONAC), Jean-Baptiste Élias. La demande formulée par Jean-Baptiste Élias portait sur la situation fiscale de certains acteurs politiques prétendant n'avoir plus de dette fiscale alors qu'il leur était refusé la délivrance du quitus fiscal afin de pouvoir participer au scrutin législatif de 2019. Le Directeur Général des Impôts suggère aux personnes concernées de faire recours aux instances habilitées.

D. R.



DÉCÈS DU DOYEN JÉRÔME CARLOS

Les hommages de la Padem-Bénin à l'illustre disparu



COMMUNIQUE N° 003/SG/BD/PADeM-BENIN/2024

LA PADeM-BENIN PLEURE LE DÉCÈS DE JÉRÔME CARLOS, S'INCLINE DEVANT LA MÉMOIRE DU BAOBAB ET SALUE LA VIE DE L'ARTISTE

C'est avec amertume et une grande tristesse que le Bureau Directeur de la Plateforme des Promoteurs et Acteurs pour le Développement des Médias au Bénin (PADeM-BÉNIN) a appris le décès du baobab Jérôme CARLOS, précédemment Promoteur et Directeur Général de la radio "CAPP FM". Décès survenu dans la soirée de ce lundi 15 janvier 2023 des suites de quelques mois de maladie.

Au nom du Bureau Directeur et au nom de tous les militants et sympathisants de notre creuset, le Président de la Plateforme s'incline devant la mémoire du baobab et présente ses propres les plus sincères condoléances, celles de son Bureau Directeur et celles de tous les militants et sympathisants de la Plateforme à toute la presse béninoise, à toute la Rédaction de la Radio CAPP FM, aux enfants du défunt, et bien entendu aux familles biologique et professionnelle de l'illustre disparu. La Plateforme reste également très sensible au vide que le départ inattendu de ce chevronné homme de culture pourrait créer au sein de sa famille professionnelle

Le doyen Jérôme CARLOS fut un grand homme de la plume au micro et du papier qui n'a de cesse de prodiguer de sages conseils aux acteurs des médias. Il fut aussi un grand formateur et un défenseur acharné de la liberté de la presse et de la pensée libre. Sa mémoire, ses rires et ses blagues resteront à jamais gravés dans nos mémoires.

Salut l'artiste !!!

Fait à Cotonou, le 15 janvier 2024

Pour le Bureau Directeur

Le SG

Roger AVOCEVOU

LISEZ & DIFFUSEZ VOTRE JOURNAL
"L'EMBLÈME DU JOUR"

CAN 2024

La Namibie décroche une victoire historique face à la Tunisie

La Namibie a surpris la Tunisie (1-0) au terme d'un match intense, le 16 janvier au stade Amadou Gon Coulibaly de Korhogo. Les Brave Warriors décrochent la première victoire de leur histoire en Coupe d'Afrique des nations.

Les Brave Warriors portent décidément bien leur nom. Dans un match plein d'intensité où ils ont joué pleinement leur chance, les Namibiens ont fait tomber la Tunisie (1-0) en toute fin de match et se sont offerts la première victoire de leur histoire en coupe d'Afrique des nations pour leur 4ème participation.

Les Aigles ont cherché à imposer leur rythme dès l'entame du match, face à une équipe de Namibie qui ne s'est encore jamais qualifiée pour les huitièmes de finale. Sur corner, Taha Yassine Khenissi a sonné la première alerte pour la défense namibienne en

reprenant le ballon d'une tête puissante, repoussée de peu par Kazapua. Les Namibiens sont parvenus à faire déjouer leurs adversaires en imposant leur intensité physique au milieu de terrain et en cherchant systématiquement leur capitaine en profondeur, véritable poison pour la défense des Aigles. Complètement anesthésiés, les Tunisiens n'ont pu se procurer que quelques maigres occasions sans danger pour le gardien des Warriors. À quelques minutes de la fin de la rencontre, les Namibiens ont multiplié les assauts sur le but tunisien. Après deux sauvetages du portier tunisien coup sur coup, les Brave Warriors ont fini par trouver la faille avec un centre millimétré pour Deon Hotto, parti seul dans le dos de la défense et qui a propulsé le ballon sous la barre de Ben Saïd (87e, 0-1). Dans la foulée, Hotto a cru s'offrir un doublé mais son but a immédiatement été refusé pour

hors-jeu. Quel match des Namibiens qui s'offrent leur première victoire en Coupe d'Afrique des nations.

Un Burkina Faso impuissant

Dans le premier match de l'après-midi précisément à 14h GMT+1 qui opposait le Burkina Faso face à la Mauritanie s'est soldé en faveur du pays des hommes intergèle. Le Burkina Faso s'en sort dans la douleur grâce à un penalty transformé par Bertrand Traoré face à une solide équipe de la Mauritanie qui aura tenté le tout pour le tout. Score étriqué, 1-0.

Le Mali en puissance !

Pour son premier match de la CAN : Le Mali s'offre l'Afrique du Sud, 2-0 grâce à des buts de Traoré et Sinayoko. Les Maliens prennent la tête du groupe E, par leur forte démonstration en deuxième mi-temps.

Aimé HOUENOU



CAN CÔTÉ D'IVOIRE 2024

L'apparition du drapeau béninois

Pour le premier match de l'après-midi précisément à 14h GMT+1 qui opposait le Burkina Faso face à la Mauritanie qui s'est soldé en faveur du pays des hommes intergèle. On note la première apparition du drapeau Béninois à la CAN 2023 à travers notre compatriote, Louis Djindo Hougmandandé qui était le 4è arbitre sur le match Burkina-Faso #Mauritanie.

Aimé HOUENOU



CAN CÔTÉ D'IVOIRE 2024

Lamine Camara en puissance

Dans le cadre de la première journée pour l'entrée du Sénégal en lice, Lamine Camara dispute sa première CAN et offre une première masterclass.

Le jeune Lamine Camara, âgé de 20 ans, a réalisé un début mémorable à la CAN 2024 pour le Sénégal... Il a marqué 2 buts et a été élu homme du match pour assurer leur victoire 3-0 contre la Gambie. Lorsque le Sénégal a remporté la CAN U20 l'année dernière, il a été élu joueur du tournoi. Il évolue actuellement au FC Metz, le même club où Sadio Mané a débuté sa carrière.

Aimé HOUENOU



SOUSCRIPTION OU RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE DES VÉHICULES À MOTEUR

Voici l'arrêté interministériel qui fixe les deux nouvelles conditions obligatoires

Le Ministre du Cadre de Vie, des Transports et du Développement durable, son collègue en charge de l'Intérieur et de la Sécurité publique et celui de l'Économie et des Finances, ont ensemble pris un Arrêté interministériel en date du 09 janvier 2024.

Ledit Arrêté interministériel fixe les conditions particulières de souscription ou de renouvellement de l'assurance de responsabilité civile des véhicules à moteur.

Selon les dispositions de l'Arrêté référencé Année 2024 N°077-C/MEF/

MISP/MCVT/DC/SGM/DA/SRA/CDR, il faut désormais présenter l'Attestation de contrôle technique valide et la preuve de paiement à jour de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) pour tout véhicule à moteur soumis à la souscription ou au renouvellement de l'assurance de responsabilité civile.

L'article 3 de l'Arrêté dispose que tout propriétaire de véhicule ou toute compagnie d'Assurance de dommages qui passerait outre les dispositions sus citées, sera sanctionné.



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

368, Avenue Papa Jean Paul
01 BP 302 ; COTONOU
Tél : 21 30 10 20 - Fax : 21
www.finances.bj

ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL

ANNEE 2024 N° 077-C/MEF/MISP/MCVT/DC/SGM/DGSF/DA/SRA/CDR
fixant les conditions particulières de souscription et de renouvellement de
l'assurance de responsabilité civile des véhicules terrestres à moteur en
République du Bénin

**LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,
LE MINISTRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,**

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
vu la loi n° 2023-01 du 20 décembre 2023 portant loi des finances pour la gestion 2024 ;
vu la loi n° 2021-15 du 23 décembre 2021 portant code général des impôts ;
vu le Traité du 10 juillet 1992 instituant la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances ;
vu le code des assurances des Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance annexé au Traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les Etats africains ;
vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
vu le décret n° 93-262 du 05 novembre 1993 portant ratification du Traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les Etats africains ;
vu le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ;
vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
vu le décret n° 2023-372 du 19 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
vu le décret n° 2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable ;
vu l'arrêté n°3502-c/MEF/DC/SGM/DGSF/SA/400SGG21 du 31 décembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale du Secteur Financier.

ARRÊTENT :

Article premier : Outre les conditions générales applicables, la souscription ou le renouvellement de l'assurance de responsabilité civile des véhicules terrestres à moteur au Bénin est soumis(e) à la présentation de l'attestation de contrôle technique valide pour le véhicule concerné et de la preuve de paiement à jour de la Taxe sur les Véhicules à Moteur.

moteur au Bénin est soumis(e) à la présentation de l'attestation de contrôle technique valide pour le véhicule concerné et de la preuve de paiement à jour de la Taxe sur les Véhicules à Moteur.

Article 2 : Le défaut de présentation de l'attestation de contrôle technique valide et de la preuve de paiement à jour de la Taxe sur les Véhicules à Moteur entraîne l'interdiction formelle de souscrire ou de renouveler, le cas échéant, l'assurance de responsabilité civile des véhicules terrestres à moteur.

Article 3 : Tout propriétaire de véhicules terrestres à moteur qui contreviendrait aux dispositions du présent arrêté est passible des sanctions fiscales applicables conformément au Code général des impôts.

Toute compagnie d'assurances de dommages qui contreviendrait aux dispositions du présent arrêté est passible des sanctions prévues à l'article 312 du Code des assurances des Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance, ainsi que du paiement solidaire des pénalités applicables.

Article 4 : Le Directeur Général du Secteur Financier, le Directeur Général des Impôts, le Directeur Général de la Police Républicaine, le Directeur du Centre National de la Sécurité Routière, le Directeur Général de l'Agence Nationale des Transports Terrestres et les Directeurs Généraux des compagnies d'assurances de dommages sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié au Journal officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 09 JAN 2024

Le Ministre de l'Intérieur et
de la Sécurité Publique
Alassane SEIDOU

Le Ministre du Cadre de Vie et
des Transports, en charge du
Développement Durable
José TONATO

Le Ministre de l'Économie
et des Finances
Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Ampliations



ELONA HOUSE



SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

CONFÉRENCE | ANNIVERSAIRE | BAPTÊME | COMMUNION | MARIAGE

UN LIEU HORS DU COMMUN, CLIMATISÉ AVEC UN DÉCOR DE HAUT STANDING



Porto-Novo, Djassin Houinvlié non loin de la pharmacie Tokpota Davo



+229 97 90 46 40

+ 229 98 90 46 40

Faites-y un tour!